



Commune de Locoal-Mendon

Contrat de location du matériel communal

Demande de réservation faite aux services techniques le :

Par : _____

Demeurant _____

Téléphone fixe _____ Portable _____

Demande à emprunter le matériel désigné au verso de la présente fiche pour la période :

Du _____ Au _____, soit _____ jours.

A titre personnel

Pour le compte de l'association _____

Motif de la demande : _____

Date de la manifestation : _____

Lieu de la manifestation : _____

Date/heure de mise à disposition : _____ à ____ h _____

Restitution le : _____ à ____ h _____

Caution chèque bancaire n° _____ à l'ordre du **trésor public** de _____ €

Signature du bénéficiaire :

Cachet de la Mairie :

Désignation du matériel	Tarif de location	Quantité réservée	Caution	Total	Prise en charge aux ST	Retour aux ST	Tarif +20 km	Signature du bénéficiaire
1 Chapiteau n°1 (20mX6m)	364 €		200 €		Le Par	Le Par	453 €	
½ chapiteau N°1 (10mx6m)	180 €		200 €		Le Par	Le Par	225 €	
1 Chapiteau n°2 (12mx4m)	180 €		200 €		Le Par	Le Par	242 €	
1 Table (2.50mx0.70m), 2 bancs, 2 tréteaux	3 €				Le Par	Le Par		
6 stand (3mx3m)	12 €		200 €		Le Par	Le Par		
6 réchauds à gaz	3 €				Le Par	Le Par		
6 chaudrons	6 €				Le Par	Le Par		
2 bacs à eau	Gratuit				Le Par	Le Par		
6 néons	Gratuit				Le Par	Le Par		
Total à payer Règlement à effectuer à l'ordre du Trésor Public					Observations :			

Tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 19-12-2017

Location particuliers et associations extérieures

Désignation du matériel	Tarif de location	Quantité réservée	Caution	Total	Prise en charge aux ST	Retour aux ST	Signature du bénéficiaire
1 Chapiteau n°1 (20mX6m)	242 €		200 €		Le Par	Le Par	
½ chapiteau N°1 (10mx6m)	121 €		200 €		Le Par	Le Par	
1 Chapiteau n°2 (12mx4m)	121 €		200 €		Le Par	Le Par	
1 Table (2.50mx0.70m), 2 bancs, 2 tréteaux	2 €				Le Par	Le Par	
6 stands (3mx3m)	8 €		200 €		Le Par	Le Par	
6 réchauds à gaz)	2 €				Le Par	Le Par	
6 chaudrons	4 €				Le Par	Le Par	
2 bacs à eau	Gratuit				Le Par	Le Par	
6 néons	Gratuit				Le Par	Le Par	
Ganivelles	Gratuit				Le Par	Le Par	

Total à payer			Observations :
Règlement à effectuer à l'ordre du Trésor Public			

Tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 19-12-2017

[**Location associations communales**](#)